

Vercingétorix

Un confinement raté pour l'Histoire

Tentative d'explication



Réplique d'Abraracourcix à Astérix dans
Le bouclier arverne, 1968¹

*La vérité est peut-être la finalité de la
recherche, mais nul historien ne saurait dire qu'il
s'en est rapproché effectivement.*

Georges Duby

Vercingétorix est resté confiné six ans à Rome.

Si vous cherchez à savoir comment s'est passé ce confinement si long, vous risquez de faire chou blanc². J'ai tenté l'expérience, en commençant par fouiller dans ma bibliothèque et en terminant par internet³. Alors peut-on combler ce manque ?

1) Les manuels scolaires

1.1- J'ai pensé qu'il n'était pas utile de chercher dans les manuels scolaires récents, c'est tout juste si j'aurais pu y trouver le nom de Vercingétorix ; et encore, je n'en suis pas si sûr ! Alors, je me suis rabattu sur le programme du 24 juillet 1947 de la « **Classe de fin d'études primaires – Présentation au certificat d'étude** »⁴. Première déception, l'aventure de Vercingétorix se termine seulement ainsi :

« Celui-ci [Jules César], sans pitié pour son rival malheureux, le fit enfermer en prison à Rome et exécuter cinq ans après, le jour de son triomphe. La prise d'Alésia marqua la fin de la résistance gauloise. »⁵

1.2- Je me suis alors dit qu'il ne serait pas inutile de remonter dans le temps. « **Histoire Romaine – Classe de Quatrième** », édition de 1899⁶, devrait pouvoir faire l'affaire. Là

¹ Dans la bande dessinée le texte, dans la bulle, est bien en caractères gras afin de suggérer le fait que l'auteur

² Expression qui nous vient du jeu de quille en Berry où on fait « *choup blanc* » en berrichon coup blanc.

³ Impossible de me rendre dans une des bibliothèques de la région qui aurait une documentation bien plus large que la mienne, ces dernières restent fermées malgré le déconfinement ; « *décision nationale* » m'a-t-on dit. Après plus d'un mois d'isolement, *on* (les associations qui gèrent les bibliothèques : ADBGV, ABD, ABF, Bliblio Pat et Acim – voir l'annexe) craignent que le virus ait survécu !

⁴ Histoire documentaire de l'Antiquité à nos jours, voir bibliographie n°1.

⁵ Ce qui n'est pas exact ! César dut réduire les dernières résistances gauloises, voir ci-dessous.

beaucoup plus de détails sur la fin de la guerre, mais sur ce qu'il est advenu de Vercingétorix, vraiment pas grand chose.

« Vercingétorix renvoya sa cavalerie, mais appela la Gaule entière à sa délivrance⁷. 248 000 guerriers tentèrent de délivrer leurs frères ; ils vinrent se briser contre l'invincible rempart des légions. Après avoir supporté plusieurs assauts, César attaqua à son tour ; il repoussa les Gaulois et jeta dans leurs rangs une terreur panique qui les dispersa. Cette fois la Gaule était bien vaincue.

La garnison d'Alésia n'avait plus qu'à capituler. Vercingétorix vint se livrer lui-même. Monté sur son cheval de bataille et couvert de sa plus riche armure, il sortit seul de la ville, arriva au galop jusqu'en face du tribunal de César, et, sautant à bas de son cheval, jeta aux pieds du romain, impassible et dur, son javalot, son casque et son épée. Les licteurs l'emmenèrent. César lui fit attendre six ans son triomphe et la mort. »

Six ans de détention, contre cinq dans le premier manuel, mais ici aucun renseignement sur celle-ci, ni sur le lieu, ni sur les conditions. Un peu plus loin, les auteurs racontent que quelques irréductibles Gaulois continuent la guerre et précise comment, finalement elle se termina⁸ :

« ...ce fut en coupant l'eau aux assiégés qu'on les força à se rendre. César, qu'une telle guerre à la longue aurait ruiné, voulut faire un terrible exemple : il fit trancher les mains à tous ceux qu'il trouva dans Uxellodunum⁹.

Cette odieuse exécution fut le dernier acte de cette guerre terrible qui ferma glorieusement la liste des conquêtes de la république romaine. César y avait employé huit années, dix légions, et les inépuisables ressources de la discipline romaine, de son génie militaire, de son incomparable activité. La gaule domptée par les armes, César passa une année entière (50) à lui¹⁰ faire oublier sa défaite. Point de confiscation, d'impôts onéreux ; aucune de ces mesures violentes dont tant de proconsuls avaient donné l'exemple. Les villes gardèrent leurs lois et leurs magistrats ; le seul signe de la conquête fut un tribut de 40 millions de sesterces (7 764 000 fr.¹¹).

17. Conclusion. – *La Gaule tomba ; elle mérita sa défaite. Jusqu'au dernier jour, les Gaulois fournirent eux-mêmes des chances de succès à leurs ennemis ; chaque État restait divisé en deux partis, dont l'un, le parti aristocratique, se faisait volontiers l'allié des Romains ; dont l'autre, le parti démocratique, cherchait trop souvent du secours auprès des germains. L'un et l'autre faisaient passer l'intérêt du parti avant l'intérêt national. Même quand l'amour de l'indépendance se réveilla, les haines de faction ne furent pas entièrement éteintes ; Vercingétorix dut dominer par la terreur ; il ne put établir une discipline sévère dans son armée, et l'admirable cohésion des légions, leur science militaire, triomphèrent du nombre et de la valeur désordonnée des bandes gauloise. »*

2) Les encyclopédies

⁶ Histoire romaine classe de quatrième, voir bibliographie n°2.

⁷ Vercingétorix était encerclé dans Alésia.

⁸ Contrairement à l'affirmation précédente à propos de la défaite d'Alésia : *« Cette fois la Gaule était bien vaincue. »*

⁹ Un oppidum gaulois (*Uxellodunum* signifie la forteresse élevée) dans le Quercy actuel. Cet événement eu lieu un an après la bataille d'Alésia, quelques chefs gaulois ayant poursuivi la guerre après la reddition de Vercingétorix.

¹⁰ À la Gaule.

¹¹ En euros cela équivaldrait à 25 388 280.

2.1- Commençons par l'Encyclopedia Britanica¹².

Elle nous dit que :

« ... *Se soumettant à l'arrêt des dieux et pour sauver ses compagnons, Vercingétorix se rend seul, paré comme pour le combat, au camp de son vainqueur ; à ses pieds il jette sans un mot son épée, son javelot et son casque. Ramené à Rome avec ses hommes qui ont été distribués comme esclaves, Vercingétorix fut jeté dans un cachot où il devait pourrir vivant pendant six ans. En ~46 il figura au triomphe de César dans Rome en liesse et, devenu inutile, il fut étranglé dans la prison de Mamertine*¹³. »

Ici on récolte le lieu précis de l'internement de Vercingétorix. C'est pas mal pour une telle encyclopédie en 26 volumes !

2.2- Que nous dit le Mourre¹⁴, page 5706, à l'article Vercingétorix ?

« ... *La garnison qui s'était cependant séparé des femmes, des enfants et des vieillards, se trouva en proie à la famine et dut se livrer. Vercingétorix vint rendre ses armes. Amené en Italie pour paraître au triomphe de son vainqueur, il resta prisonnier pendant six ans. C'est à l'occasion du grand triomphe de César, en 46, qu'il fut traîné à travers les rues de Rome, en compagnie d'autres prisonniers illustres, Arsinoé d'Alexandrie, Juba de Mauritanie, etc. ; puis il fut étranglé dans une cellule de la prison Mamertine. La soumission de la Gaule avait rapidement suivi sa défaite.* »

Quelques renseignements supplémentaires sur le fameux triomphe de César, mais pas grand chose sur les conditions de sa détention, même si on se doute qu'elle ne devaient pas être très confortable pour qu'on ait dû le *trainer* au cours du Triomphe.

3) La Gaule de Ferdinand Lot

Ferdinand Lot (1866-1952) est un célèbre historien médiéviste, archiviste paléographe. Pendant sa retraite il écrit des ouvrages destinés au grand public, tel que *La Gaule* en 1947¹⁵, qui deviennent une porte d'entrée pour tout étudiant qui se respecte. **Le livre II** est entièrement consacré à la « *Conquête de la gaule par César* », il comporte 62 pages dont un bon nombre sur Alésia et Vercingétorix, en particulier un appendice sur ce dernier et sa destinée posthume. Dans le paragraphe « *Blocus d'Alésia. – Échec de l'armée gauloise de secours. – Réédition de Vercingétorix (52)* » on lit :

« *César ne recommença pas la faute de tenter l'assaut comme à Gergovie. Après avoir établi plusieurs camps autour d'Alésia, il se résolut à bloquer la place. Alors commencent ces gigantesques travaux d'enveloppement, de circonvallation que seule une armée romaine était capable d'exécuter.*

Vingt-trois postes fortifiés, véritables blockhaus, reliaient les camps et constituaient une ceinture de 10 milles (15 kilomètres) de tour, chacun d'eux pouvant abriter une garnison de quatre cohortes (1 600 à 1 800 hommes). »

Suit une description minutieuse des phases de la bataille, accompagnée, pour expliquer la défaite, d'une comparaison avec la bataille de Gergovie et de la description des

¹² Je dispose de l'édition papier de 1996, voir bibliographie n°3. L'article sur Vercingétorix se trouve dans le Thesorus-Indexe.

¹³ Carcer Tullianum ou prison Mamertine est une prison de la Rome antique creusée au pied du capitole au VII^e siècle avant Jésus-Christ. Le nom de Tullianum vient de Servius Tullius qui l'a fait agrandir sous le règne de Tibère. La longévité de l'emprisonnement de Vercingétorix est exceptionnelle car dans cette prison les détenus étaient exécutés (plus ou moins officiellement) après quelques semaines, tout au plus deux ou trois mois ; cette exceptionnelle longévité était sans doute due au fait que César voulut terminer les campagnes entreprises, avant de rentrer à Rome ; il fallait attendre avant d'exécuter le Gaulois afin qu'il puisse figurer au Triomphe de César.

¹⁴ Encyclopédie historique en 5 volumes. Voir Bibliographie n°4.

¹⁵ Voir bibliographie n°5.

différents lieux afin de faire comprendre au lecteur les raisons pour lesquelles la tactique de Vercingétorix n'a pas marché à Alésia alors qu'elle a été efficace à Gergovie. Puis il écrit :

« Sa cavalerie, battue et démoralisée, lui devenait inutile. Il la fit partir de nuit, avec mission de lever, chacun chez son peuple, les contingents disponibles. Mais, au lieu de partir avec elle quand il était temps encore, il commit la faute, presque inconcevable, de s'enfermer dans la place. Il savait qu'elle ne pouvait tenir qu'un mois, un peu plus par un strict rationnement. En outre, il fit entrer ses hommes avec lui à l'intérieur des murailles de la ville. [...]

César fut informé très vite qu'une armée de secours considérable allait le prendre de dos. Il prit ses mesures en conséquence. Il établit une seconde circonvallation extérieure à celle qui bloquait Alésia. »

Suit une critique de la description de César (dans *La Guerre des Gaules*) au regard des fouilles archéologiques entreprises sur ordre de Napoléon III à Alésia¹⁶. Puis il décrit la mise en place par César de ses troupes ainsi que celle des défenses qu'il estime être plus efficaces que celles des guerres modernes ; en cela il fait, sans aucun doute, allusion aux deux guerres mondiales qu'il a vécues et qu'il connaît comme historien. Il continue avec la description du recrutement des armées de secours des Gaulois, précisant pour chaque peuples leur effectif.

« On le voit, à l'exception du pays du sud de la Garonne, étranger au monde celtique, l'ensemble de la gaule encore indépendante, se trouva largement représenté. Le total de la liste précédente, qui fut plus tard communiqué à César, monte à 246 000 hommes. [...]

Les préparatifs de secours prirent du temps et il n'en pouvait être autrement. Cependant, les assiégés commençaient à souffrir de la famine. L'époque fixée pour l'arrivée de l'armée de secours était passée et rien ne venait. Certains parlaient de capituler. L'Arverne Critognatos leur fit honte de leur faiblesse : "Imitons nos ancêtres. Réduits à s'enfermer dans les oppida au temps des Cimbres et des Teutons et souffrant des mêmes privations que vous, ils sacrifièrent ceux que leur âge rendait incapable de se battre plutôt que de se rendre. Et cependant, les Cimbres ne firent que passer ; ils nous laissèrent droit, lois, champs, liberté. Tout cela, les Romains l'enlèvent. Voyez la Gaule prochaine¹⁷ qui a perdu droit et lois et est tombée dans une servitude qui ne finira pas."¹⁸ Avant de recourir à cette extrémité, on décida de se débarrasser des bouches inutiles : la population d'Alésia fut chassée de la ville. Comme César refusa de l'accueillir, les malheureux habitants périrent entre les lignes adverses. »

Suit une longue description de la bataille qui s'engage agrémenté de commentaires techniques pour expliquer les mouvements et de citation de la source principale : *La Guerre des Gaules* de César. Il termine l'épisode en commençant par donner la parole à César.

« Le lendemain, Vercingétorix convoque l'assemblée. Il rappelle que cette guerre n'a pas été entreprise par lui pour des fins personnelles. Il montre qu'elle a eu pour but la liberté de tous. Puisqu'il faut céder au destin, il s'offre soit à apaiser, par son suicide, les Romains, soit à leur être livré vivant. Le choix est laissé à César, auquel on envoie une députation. Sa réponse est qu'on remette les armes, qu'on lui amène les premiers des "cités". Il installe son siège au retranchement devant son camp. C'est là qu'on lui amène les chefs. On fait la deditio¹⁹ de Vercingétorix dont les armes sont

¹⁶ Précisément Alise-Sainte-Reine, aujourd'hui reconnu comme le lieu de la bataille d'Alésia après un débat qui a animé tout le XX^e siècle.

¹⁷ La Provincia.

¹⁸ *La Guerre des Gaules* VII,77.

¹⁹ La capitulation.

jetées aux pieds de César. Il met à part les Eduens et les Arvernes pour gagner ces peuples. Tout le reste est distribué comme esclaves à l'armée, à raison d'un prisonnier par tête²⁰ (septembre 52). »

Ferdinand Lot poursuit avec la soumission du reste de la Gaule par César sans rien dire de l'avenir de Vercingétorix. Il l'évoquera, à la fin de ce livre II Dans un appendice qui commence par le portrait du héros tutélaire et fini par « *sa destinée posthume* ». Entre les deux, ces paragraphes sur la fin de Vercingétorix.

« Engourdi, intimidé, le sentiment patriotique existait, mais il risquait de ne se manifester jamais. L'excitation lui est venue de Vercingétorix. Il est le premier en date, sans doute le plus grand des Français.

Le martyre du héros national devait durer longtemps. Ce fut au bout de six années, lors du "triomphe" de César célébrant aussi bien la perte des libertés romaines que l'assujettissement de la Gaule, de l'Égypte, du Pont et de l'Afrique, qu'il prit fin. Après avoir figuré dans le cortège du vainqueur, Vercingétorix fut supplicié, étranglé probablement, peut-être dans le temple de Jupiter Capitolin (fin septembre 46). »

Rien sur sa vie dans sa prison romaine, même si le récit de Ferdinand Lot laisse supposer que rien de mauvais lui était épargné. Il me restait alors à continuer cette remontée du temps par un retour aux sources, celles qu'a laissées l'adversaire de Vercingétorix : Jules César.

4) Le retour aux sources *La Guerre des Gaules* de Jules César²¹

La lecture montre que les ouvrages précédents se sont bien inspirés de ce texte, même si Lot cite plusieurs autres auteurs latins. César décrit le site puis les combats qui commencent par se dérouler alors que les romains sont en train de construire les fortifications et toutes sortes d'installations propres à empêcher la fuite des Gaulois. Il raconte comment ces derniers n'attendent pas la fin de l'installation pour pouvoir s'évader :

« Vercingétorix, avant que les Romains eussent achevé leur circonvallation, prit la résolution de renvoyer de nuit toute sa cavalerie. Avant le départ de ces cavaliers, il leur recommande "d'aller chacun dans leur pays, et d'enrôler tous ceux qui sont en âge de porter les armes" ; il leur rappelle ce qu'il a fait pour eux, les conjure de veiller à sa sûreté et de ne pas l'abandonner, lui qui a bien mérité de la liberté commune, à la merci d'ennemis cruels ; leur négligence entraînerait, avec sa perte, celle de quatre-vingt milles hommes d'élite ; il n'a de compte fait, de vivres que pour trente jours au plus ; mais il pourra, en les ménageant, tenir un peu plus longtemps. Après ces recommandations, il fait partir en silence sa cavalerie ; à la seconde veille, par là où l'ouvrage était interrompu. Il se fait apporter tout le blé de la ville, et établit la peine de mort contre ceux qui n'obéiront pas ; quant au bétail dont les Mandubiens²² avaient rassemblé une grande provision, il le distribue par tête ; le grain est mesuré avec épargne et donné en petite quantité ; il fait rentrer dans la ville toutes les troupes qu'il avait disposées devant la place. C'est par ces moyens qu'il se prépare à attendre les secours de la Gaule et à soutenir la guerre. »

²⁰ Chaque soldat de l'armée de César recevait un prisonnier comme esclave.

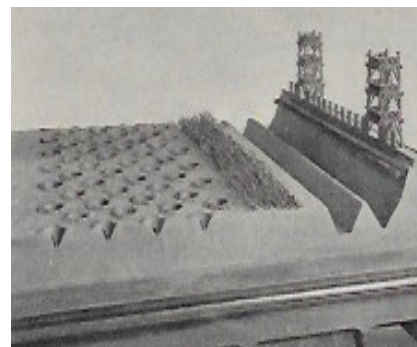
²¹ Voir bibliographie n°6 et n°6bis.

²² Les habitants d'Alésia.

Informé par des prisonniers, César en profite pour adapter son plan de fortification et nous en donne le détail.

De droite à gauche, retranchement surélevé avec clayonnages et leur tours tous les 30 mètres, deux fossés dont un rempli d'eau ; fascines²³ ; chausse-trappes (pieux planté au fond d'un trou conique) ; au-delà, invisible sur la gravure, pieux hérissant le sol, puis fossé à pic. (Cf. biblio. n°1)

À cela il faut ajouter que, par la suite ces fortifications ont été doublées, l'une disposée vers Alésia, l'autre vers l'extérieur en prévision de l'arrivée des secours. Le camp romain étant entre les deux.



Cliché, Giraudon dans Histoire documentaire (voir biblio. n°1)

« Ce travail fini, César²⁴ fit tirer en suivant les zones les plus plates que pût offrir la nature des lieux, et dans un circuit de quatorze milles pas²⁵, une contrevallation du même genre, mais du côté opposé, contre l'ennemi du dehors. Il voulait qu'en cas d'attaque, pendant son absence, les retranchements ne pussent être investis par une multitude nombreuse. Enfin, pour prévenir les dangers auxquels les troupes pourraient être exposées en sortant du camp, il ordonna que chacun se pourvût de fourrage et de vivres pour trente jours. »

Puis il nous donne le détail de ce qui se passe dans les tribus gauloises, informées des événements, et il n'en oublie aucune : Édues, Ségusiens, Ambivarètes, Brannoves, Vénètes, Armoriques, Santons, Rutènes Parisis... en tout, pas loin d'une cinquantaine. Finalement il nous les présente en ordre de marche :

« Ces troupes furent passées en revue et le dénombrement en fut fait sur le territoire des Héduens ; on leur choisit des chefs, et le commandement général fut confié à l'Atrébate Commios, aux Héduens Viridomaros et Eporédorix, et à l'Arverne Vercassivellaunos, cousin de Vercingétorix. On leur donna un conseil, formé de membres pris dans chaque cité, pour diriger la guerre. Tous partent vers Alésia, plein d'ardeur et de confiance ; aucun ne croyait qu'il fût possible de soutenir seulement l'aspect d'une si grande multitude, surtout dans un double combat où les Romains seraient à la fois pressés par les sorties des assiégés, et enveloppés en dehors par tant de cavalerie et d'infanterie. »

On retrouve ensuite, dans le détail, le récit de Ferdinand Lot que j'ai cité ci-dessus : le discours de Critognatos, l'expulsion des non-combattants Puis César raconte l'arrivée des secours :

« Pendant Commios et les autres chefs, investis du commandement suprême, arrivent avec toutes leurs troupes devant Alésia, après avoir occupé une colline extérieure, prennent position à mille pas²⁶ au plus de nos retranchements. Ayant le lendemain fait sortir la cavalerie de leur camp, ils couvrent toute cette plaine que nous avons dit avoir trois mille pas²⁷ d'étendue, et tiennent, non loin de là, leurs troupes de pieds cachées sur des hauteurs. On voyait d'Alésia tout ce qui se passait dans la campagne. À la vue de ce secours, on s'empresse, on se félicite mutuellement, et tous les esprits sont dans la joie. On fait sortir toutes les troupes, qui se rangent en avant de la place ; on comble le premier fossé ; on le couvre de claies et de terre, et on se prépare à la sortie et à tous les événements. »

²³ Fagot de branchage.

²⁴ Dans *La Guerre des Gaules*, César parle de lui à la troisième personne.

²⁵ Le pas romain, *passus*, équivaut à deux enjambées normales, soit cinq pieds ce qui correspond à 1,472 mètres, c'est à dire, ici, à peu près 20,7 km.

²⁶ Environ 1,5 km.

²⁷ À peu près 4,5 km.

César continue avec toutes les étapes du siège. La victoire de la cavalerie romaine, l'attaque par les Gaulois des lignes romaines sans résultat notable, l'abandon par les Gaulois des offensives qui leur avaient coûté de lourdes pertes, pour arriver enfin à sa victoire :

« César hâte sa marche pour assister à l'action. À son arrivée, on le reconnaît à la couleur du vêtement qu'il avait coutume de porter dans les batailles ; les ennemis, qui, de la hauteur le voient sur la pente avec les escadrons et les cohortes dont il s'était fait suivre, engagent le combat. Un cri s'élève de part et d'autre, et est répété sur le rempart et dans tous les retranchements. Nos soldats, laissant de côté le javelot, tirent le glaive. Tout à coup, sur les derrières de l'ennemi, paraît notre cavalerie ; d'autres cohortes approchent ; les Gaulois prennent la fuite ; notre cavalerie barre le passage aux fuyards, et en fait un grand carnage. Sédullus, chef et prince des Lémovices, est tué, et l'Arverne Vercasivellaunos pris vivant dans la déroute. Soixante-quatorze enseignes militaires sont rapportées à César ; d'un si grand nombre d'hommes, bien peu rentrent au camp sans blessure. Les assiégés, apercevant du haut de leurs murs la fuite des leurs et le carnage qu'on en fait, désespèrent de leur salut, et retirent leurs troupes de l'attaque de nos retranchements. La nouvelle en arrive au camp des Gaulois, qui l'évacuent à l'instant. Si les soldats n'eussent été harassés par d'aussi nombreux engagements et par les travaux de tout le jour, l'armée ennemie eût pu être détruite tout entière. Au milieu de la nuit, la cavalerie, envoyée à la poursuite, atteint l'arrière-garde ; une grande partie est prise ou tuée ; le reste, échappé par la fuite, se réfugia dans les cités. »

Et à la reddition de Vercingétorix :

« Le lendemain Vercingétorix convoque l'assemblée, et dit : "Qu'il n'a pas entrepris cette guerre pour ses intérêts personnels, mais pour la défense de la liberté commune ; que, puisqu'il fallait céder à la fortune, il s'offrait à ses compatriotes, leur laissant le choix d'apaiser les Romains par sa mort ou de le livrer vivant." On envoie à ce sujet des députés à César. Il ordonne qu'on lui apporte les armes, qu'on lui amène les chefs. Assis sur son tribunal, à la tête de son camp, il fait paraître devant lui les généraux ennemis. Vercingétorix est mis en son pouvoir ; les armes sont jetées à ses pieds. À l'exception des Héduens et des Arvernes, dont il voulait se servir pour tâcher de regagner ces peuples, le reste des prisonniers fut distribué par tête à chaque soldat, à titre de butin. »

Le récit de César passe ensuite aux dernières campagnes de la Guerre des Gaules destinées à réduire les ultimes vellétés des peuples gaulois. Rien sur le destin de Vercingétorix, ni sur sa prison romaine.

5) Ce qui n'est pas dit : Vercingétorix en prison

Qu'est devenu Vercingétorix dans sa prison romaine. En l'absence de source directe, la seule possibilité est d'imaginer ce qu'il a pu vivre en utilisant des sources indirectes. La recherche commence mal, les auteurs qui évoquent les prisons romaines sous la République débentent toujours en expliquant qu'on ne connaît que peu de chose.

5.1- La longévité de Vercingétorix

La première question que l'on peut poser est celle de se demander pourquoi le prisonnier a survécu si longtemps. En effet, si on a peu de renseignement, on sait tout de même que l'espérance de vie dans ces lieux n'était pas très longue, quelques semaines, rarement quelques mois, plus d'un an était inespéré. De nombreux récits, tels celui sur la mort de Séjan, en témoignent :

« Il fut alors jeté dans la prison ; un peu plus tard, le jour même, le Sénat, réuni près de la prison dans le Temple de la Concorde, constatant les dispositions du peuple et ne voyant aucun prétorien, ordonna de le mettre à mort. »²⁸

Ou encore un texte de Tite-Live cité par Joël Le Gall:

« Selon lequel, sous le règne d'Ancus Marcius²⁹, le nombre des crimes augmentant d'une manière inquiétante dans Rome en plein développement, " on construisit une prison au centre de la ville, juste au-dessus du Forum, pour effrayer l'audace croissante [des malfaiteurs]"³⁰ ».

Celui de Saluste³¹ :

« Il est dans la prison, là où l'on monte un peu sur la gauche, un endroit nommé Tullianum, enfoncé d'environ douze pieds sous terre. Ce lieu, de toutes parts entouré de murailles, est recouvert d'une voûte en pierre à puissants arceaux et d'un aspect horrible et terrifiant tant il est malpropre, obscur et nauséabond. »³²

Ou de Valère Maxime³³ :

« Parce qu'ils [Tiberius. et Gaius Gracchus] entreprirent d'ébranler la constitution de l'État, leurs cadavres restèrent sans sépulture, et les fils de Gracchus, les petits-fils de l'Africain, ne reçurent pas le suprême honneur dû aux humains. Bien plus, pour que personne n'ait le désir de se lier d'amitié avec les ennemis de l'État, leurs familiers furent précipités du Robur³⁴. »

Ou, encore plusieurs auteurs latins utilisés par Joël le Gall pour établir le panégyrique suivant :

« Étranglés sous la République, les partisans de C. Gracchus³⁵, Jugurtha³⁶, le calomniateur Vettius³⁷, les complices de Catilina³⁸...

Morts de faim sous la République : Jugurtha³⁹ et une femme ou un homme nourri du lait de sa fille dans la prison⁴⁰. »

Cette liste se poursuit ensuite pour la période de l'empire.

Voici, également, un extrait du guide du Cacer Tullianum qui présente, aujourd'hui, cette prison antique :

« C'est un lieu unique qui rappelle l'implacable justice de Rome contre ses ennemis intérieurs ou extérieurs. Qui entrait dans cette prison n'en sortait pas vivant. Des ennemis extérieurs tels que Jugurtha, roi de Numidie, d'abord allié puis ennemi de Rome, et Vercingétorix, roi des Gaulois, vaincu par Jules César, ont fini leurs jours ici. De nombreux Romains aussi perdirent la vie ici, comme les partisans de Catilina, l'homme qui vers la moitié du I^{er} siècle avant Jésus-Christ tenta de renverser, sans succès, la République Romaine, et en particulier le pouvoir de l'oligarchie sénatoriale. Mais c'est aussi le lieu où la tradition chrétienne se rappelle des derniers jours des saints Pierre et Paul et de nombreux autres martyrs chrétiens, considérés à cause de leur foi comme

²⁸ Joël Le Gall, Notes sur les prisons de Rome à l'époque républicaine, voir bibliographie n°7.

²⁹ Le quatrième roi de Rome.

³⁰ Tite-Live I,33.

³¹ Saluste, Cat., 55

³² Idem note n°16.

³³ Valère maxime VI,31.

³⁴ Cachot où l'on jetait certains malfaiteurs considérés comme particulièrement dangereux.

³⁵ Cité par Appien, B. C, I, 26.

³⁶ Cité par Eutrope, 4, 27, et Orose, II, 15, 19.

³⁷ Cité par (Gicéron, In Vat., 11, 26.

³⁸ Cité par Salluste, Cat., 55

³⁹ Selon Plutarque, Mar., XII.

⁴⁰ D'après Festus, s. v. Pie- tati, p. 228, éd. Lindsay ; Valère Maxime, V, 47 et Pline, H. N., VII, 36, 12.

des ennemis de l'ordre romain. La visite du Tullianum est une expérience à ne pas manquer. »

On ne devait reculer devant rien pour effrayer les malfaiteurs, l'exemplarité à cette époque était chose évidente. Mais comment expliquer cette longévité. Le fait que César veuille attendre d'en terminer avec la Gaule et d'autres conquêtes avant de rentrer triomphant à Rome et qu'il voulait faire figurer le Gaulois au rang de ses trophées, peut-il avoir amené à son égard un traitement particulier ? Rien ne semble moins sûr. La description de Vercingétorix par les auteurs de l'époque, dont César, qui en font un héros doué de bien des qualités et, parmi elles, les qualités physiques qui auraient pu lui permettre de résister à bien des tourments pendant un temps particulièrement long.

5.2- La torture dans l'Antiquité romaine

Si la torture est présente au dehors, dans les prisons elle n'est pas rare, elle est même évidente. Tacite évoque les atroces châtiments collectifs⁴¹, Valère Maxime la vengeance familiale légale⁴² où des supplices sont mis en scène pour des proches, parfois même les enfants des exécuteurs, Aristote, lui, se pose la question de la torture sur les esclaves⁴³ afin de leur arracher des aveux⁴⁴... On torture beaucoup dans l'antiquité romaine et les formes en sont pléthoriques.

Jusque vers 450 avant Jésus-Christ, c'est la vengeance qui prévaut, « œil pour œil, dent pour dent », et elle est obligatoire. La République est installée depuis près de 40 ans⁴⁵ quand la justice pénale fait peu à peu son apparition. On commence à installer des prisons et la peine n'est plus simplement une compensation et une vengeance immédiate ; le châtiment devient durable afin de corriger et surtout montrer l'exemple, dissuader pour maintenir l'ordre public. La peine de mort *officielle*⁴⁶, est assez peu utilisée jusqu'en 27 avant Jésus-Christ, date à laquelle elle commence son essor, mais ce n'est pas pour autant qu'*avant c'était mieux*.

En effet les châtiments étaient horribles, surtout à nos yeux de civilisés sensibles. Un des plus terribles est cité par Suétone⁴⁷, le *culeus*⁴⁸, réservé aux parricides, il s'agit d'un sac dans lequel on enfermait, après l'avoir préalablement fouetté, le supplicié en compagnie de quelques animaux de *compagnie* (justement) affamés, tels que chien, coq ou singe, avant de le jeter dans le cours d'eau le plus proche. La liste est longue de la castration à la crucifixion et aux fameux jeux du cirque, en passant par l'urètre cousu avant de remplir d'eau la victime, les yeux énucléés ou crevés, le supplice des porcs sauvages⁴⁹, celui de l'âne⁵⁰, de l'essaim d'abeille, de l'enterrement vivant avec ou sans la tête qui sort.

Arrêtons cette liste qui est loin d'être exhaustive mais qui suffit à nous faire penser que les désagréments ne manquaient pas que ce soit en prison ou à l'extérieur. Mais qu'en était-il pour Vercingétorix ?

5.3- Vercingétorix, principal figurant d'un grand spectacle

À Rome, le Triomphe est un spectacle organisé pour un général vainqueur. Il ne s'agit pas de la simple *ovatio*, appelé aussi petit triomphe, réservée aux vainqueurs de seconde

⁴¹ Tacite, *Annales*, XIV, 42-44, cité dans G. Flamerie de Lachapelle, voir bibliographie n°8.

⁴² Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, VI, 3, 8. G. Flamerie de Lachapelle, voir bibliographie n°8.

⁴³ Aristote, *Rhétorique*, I, 1376 b-1377 a, G. Flamerie de Lachapelle, voir bibliographie n°8.

⁴⁴ À Rome les citoyens devaient prêter serment, cette solution était inenvisageable pour les esclaves.

⁴⁵ Elle commence en 509 avant Jésus-Christ.

⁴⁶ Comme on l'a vue, l'étranglement jusqu'à la mort, dans les prisons n'était pas chose rare.

⁴⁷ Suétone, *La vie des douze César*, voir bibliographie n°9.

⁴⁸ À l'origine seulement un innocent sac qui servait de mesure pour le blé.

⁴⁹ Une pratique destinée aux vierges qu'on mettait nue dans une arène, les entrailles à vif fourrées d'une poignée de blé et qu'on livrait à ces animaux.

⁵⁰ Le torturé est enfermé vivant dans le ventre d'un âne, préalablement tué et vidé, avec sa tête au dehors, puis mis au soleil et abandonné aux animaux sauvages.

zone, mais d'un grand spectacle, un défilé promu par le Sénat. Pour obtenir cette récompense, il fallait qu'il y ait eu un butin considérable dans lequel un accroissement territorial pour Rome était primordial. César tenait à ce spectacle qui a tant tardé à venir⁵¹. Outre les légions et les prisonniers, le butin y figurait en bonne place, composé de bannières, d'insignes guerriers, d'œuvres d'art, de monnaies et d'armes ; le territoire conquis ne pouvant être au défilé, il fallait bien qu'il soit représenté et comment mieux pouvait-il l'être que par Vercingétorix dont la réputation était faite, à Rome, depuis sa victoire de Gergovie face à César. Il fallait donc qu'il soit là et qu'il soit à la hauteur de sa réputation. Voilà pourquoi je pense qu'il a dû bénéficier d'un régime de faveur, sans doute pas d'un confort comparable à d'autres prisonniers célèbres et d'un autre temps⁵², mais absent des tortures évoquées ci-dessus. Pourrait-on imaginer un éleveur devant présenter son animal au Salon de l'agriculture de Paris⁵³ le maltraiter avant de ce faire ? Au contraire, il va le bichonner et en faire *une beauté* qui sera le clou du spectacle ! La différence c'est qu'en général, l'éleveur reconnaissant tient à ce que la bête finisse de sa belle mort, ce qui n'a pas été le cas de Vercingétorix qui, devenu inutile à César, subit le martyr, probablement étranglé, mais avec les honneurs, dans le temple de Jupiter capitolin.

6) Vercingétorix martyr ou César bourreau ? Gaulois sauvages ou Romain civilisés ?

Je ne peux rester sur la dernière impression qui fait de Vercingétorix un martyr et de César un bourreau, particulièrement avec le rappel des sévices réservés aux prisonniers (et à d'autres) par les romains. On peut dire que les Gaulois n'étaient pas en reste en matière de cruauté, le passage suivant sur l'Arverne Critognatos cité ci-dessus en donne une petite idée :

« *L'Arverne Critognatos leur fit honte de leur faiblesse : "Imitons nos ancêtres. Réduits à s'enfermer dans les oppida au temps des Cimbres et des Teutons et souffrant des mêmes privations que vous, ils sacrifièrent ceux que leur âge rendait incapable de se battre plutôt que de se rendre.* »⁵⁴

Et un peu plus loin :

« *Avant de recourir à cette extrémité, on décida de se débarrasser des bouches inutiles : la population d'Alésia fut chassée de la ville. Comme César refusa de l'accueillir, les malheureux habitants périrent entre les lignes adverses.* »

Mais la violence chez les Gaulois fait aussi partie de l'éducation transmise par les druides⁵⁵. Celle-ci est d'abord religieuse ; les druides enseignent que les Gaulois sont nés du dieu de la mort, *Dis Pater*, et que leur âme est immortelle, passant d'un corps à l'autre ; ils ne craignent donc pas la mort. Ceci facilite l'éducation à la violence. Les jeunes guerriers apprennent à combattre nus afin de surprendre leurs adversaires par le mépris de la douleur et de la mort ; pour eux c'était aussi une façon de s'offrir en sacrifice à leurs dieux qui ainsi attribuent la victoire aux survivants⁵⁶. En outre, la pratique des sacrifices humains chez les gaulois est bien attestée, et pas seulement par César ; Lucain et Tacite en parle également ; de plus, l'archéologue Louis Maurin au début des années 1980 à Saintes met au jour les vestiges d'un puits contenant ce qu'il estime être les restes d'un sacrifice rituel : dix-sept squelettes entravés d'adultes et d'enfants accompagnés de chiens et de chevaux,

⁵¹ Près de cinq ans après la fin de la guerre des Gaules.

⁵² Comme Jean le Bon par exemple ; Cf. Lecture pour les déconfinés, *Jean le Bon confiné à Londres au début de la Guerre de Cent ans*, 25 mai 2020.

⁵³ Excusez cet anachronisme trivial (au sens littéraire) mais il est révélateur !

⁵⁴ Ferdinand Lot, *La Gaule*, voir bibliographie n°5.

⁵⁵ Voir l'article de Michel Rouche, *La violence des Gaulois*, dans la revue *L'Histoire* n°30 pages 38 à 45, janvier 1981.

⁵⁶ Ces combats sont précédés de danses rituelles assez proche de ce qui se pratique dans les îles océaniques, notamment lors des matches de rugby. Cf. Tite Live, *Histoire Romaine*, tome V livre V, disponible sur internet : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/LIV/V.html>.

datant de 150 après Jésus-Christ, d'autres puits du même genre existent à Paris et dans le Pas-de-Calais. Ces pratiques existent donc encore après que l'empereur Auguste (27 av.-14 ap. JC) ait supprimé les druides et leur culte⁵⁷.

Il ne faudrait pas non plus, a-contrario, penser, au regard de l'immense héritage que nous ont laissé les Romains, qu'ils représentent la civilisation alors que les Gaulois seraient des sauvages. Les traces laissées par ces derniers sont rares et ce n'est pas seulement la faute de leurs vainqueurs. Outre l'Église au Moyen-Âge⁵⁸, ce sont les Gaulois eux-mêmes qui en sont aussi responsables à des degrés divers. Ils utilisaient le bois et pas seulement pour l'architecture et, comme on le sait, le bois est bien plus périssable que la pierre utilisée par les Romains. Les éléments métalliques employés pour la décoration, notamment des boucliers ou des chars, donnent une idée de ce que pouvait être leur art ; art, par ailleurs, représenté par la céramique, les bijoux (torques, bracelets, miroirs), la sculpture, notamment la statuaire⁵⁹, le cratère de Vix⁶⁰, ou encore la monnaie. Pour ce qui est de la littérature, les bardes et les druides⁶¹, on le sait en était les spécialistes, si elle est absente aujourd'hui, c'est la faute à ces derniers qui tenaient à la transmission orale, meilleur moyen d'assurer leur pouvoir.

Jean Chamoux, 22 juin 2020

Bibliographie

- 1- **René Ouzouf et L. Leterrier**, *Histoire documentaire de l'Antiquité à nos jours, classe de fin d'études primaires, programme officiel du 24 juillet 1947*, Éditions Librairie Classique Eugène Belin, 3^e édition, 1^{er} janvier 1953.
- 2- **Victor Duruy**, *Histoire romaine Nouvelle édition remaniée conformément aux programmes du 28 janvier 1890 par M. Parmentier sous la direction d'Ernest Lavisse – Classe de quatrième*, Librairie Hachette et C^{ie}, 1899.
- 3- **Collectif**, *Encyclopédie Universalis – Thésaurus-Indexe article Vercingétorix*, Édition papier de 1996.
- 4- **Michel Mourre**, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire – article Vercingétorix – tome 5 « S.Z. » page 5706*, Éditions Bordas, 1996.
- 5- **Ferdinand Lot**, *La Gaule édition revue et mise à jour par Paul-Marie Duval*, Éditions Arthème Fayard / Marabout, 1967.
- 6- **Jules César**, *La guerre des Gaules – texte intégral accompagné d'un guide d'étude, analyses, commentaires et chronologie détaillée des campagnes militaires romaines en gaule*, Édition Book On Deinaud.
- 6bis- **Jules César**, *La guerre des Gaules*, disponible sur internet dans Wikisource, octobre 2018. (https://fr.wikisource.org/wiki/La_Guerre_des_Gaules)

⁵⁷ Leurs pratiques étaient considérées comme barbares et intolérables aux yeux des Romains. Les pratiques ayant persisté, Claude (41-54) dû renouveler l'abolition de « *la religion atroce et barbare des druides* ». Malgré cela le culte continue au moins jusqu'au début du IV^e siècle. Ceci dit sans tenir compte des résurgences aux XX^e et au XXI^e siècles (voir Claudine et René Bouchet, *Rituels secrets des druides d'aujourd'hui*, Éd. Trajectoire, 2008) qui sont adoucies par rapport à leurs *ancêtres*.

⁵⁸ Il faut attendre *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé en 1607 pour voir les Gaulois réapparaître et un roman du XVII^e siècle avec ce roman fleuve de 5 399 pages. Sur l'image laissée par les Gaulois lire l'article de Jean-Pierre Rioux, *Autopsie de « Nos ancêtre les Gaulois »* dans la revue *L'Histoire* n°27 page 85-86, d'octobre 1980.

⁵⁹ Sur les sites de Roquepertuse et d'Entremont, statuts de pierre et masques de bronze)

⁶⁰ Trouvé dans la tombe d'une princesse celte à Vix en Côte-d'Or (aujourd'hui au Musée du pays chatillonnais ; musée archéologique de Châtillon-sur-Seine)

⁶¹ Les bardes sont souvent apparentés aux druides auxquels ils sont soumis, ils étaient la mémoire du peuple.

- 7- **Le Gall Joël**. *Notes sur les prisons de Rome à l'époque républicaine*. Dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, tome 56 pp. 60-80, 1939. Site de Persée.
- 8- **Guillaume Flamerie de Lachapelle** (Direction de), *Torturer à l'Antique - Supplices, peines et châtiments en Grèce et à Rome*, Éditions Les Belles Lettres, 2013.
- 9- **Suétone**, *La vie des douze César, présenté par Marcel Jouhandeau*, Société d'édition Les Belles Lettres / Le livre de poche, 1961.
- 10- **Marine Gasc**, *Raconte moi l'histoire (blog) : On rigole pas chez les Romains : peine de mort et autres châtiments qui font mal*, 8 mai 2013.
(<http://www.racontemoilhisteoire.com/2013/05/on-rigole-pas-chez-les-romains-peine-de-mort->)

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DES BIBLIOTHÈQUES

Les associations professionnelles des bibliothèques suivantes ont adressé un « communiqué interassociatif: recommandations pour un déconfinement progressif des bibliothèques » le 29 avril 2020 :

ADBGV, Association des **D**irecteurs des **B**ibliothèques municipales et **G**roupement intercommunaux des **V**illes de France.

ABD, Association des **B**ibliothécaire **D**épartementaux.

ABF, Association des **B**ibliothécaires de France.

Biblio Pat. **B**ibliothécaire et **P**atrimoine

ACIM, Association pour la **C**oopération des professionnels de l'**I**nformation **M**usicale.

Ce communiqué s'appuie sur les fiches métiers du Ministère du travail et sur l'avis du Haut Conseil pour la santé publique du 24 avril 2020. Il est précisé que les mesures décrites peuvent évoluer, sans doute, à lire le texte, dans le sens restrictif.

Ce communiqué qui comporte 33 pages (!!!) et invite, en plus, à :

*« Retrouve[r] bientôt
toutes les informations
et recommandations actualisées sur :
<http://www.biblio-covid.fr/> »*

Ayant eu à me rendre dans des librairies (notamment la FNAC à La Valentine) après la lecture de ce texte, il me semble que les librairies n'ont pas dû lire les mêmes fiches, du Ministère du travail, ou le même avis du Haut Conseil de la santé publique. Il est vrai qu'elles font, simplement, du commerce alors que les bibliothèques assurent **un service public**, alors, vu l'importance, pour ce faire, elles restent fermées ! Comme si, sans doute en guise de punition, on avait voulu priver le public de service, celui de la lecture, qui lui a tant manqué pendant le confinement !

Alors on peut se poser la question : Où est le bon sens ?

On peut être au service du public fut-il client, mais il semble que ce soit plus délicat d'être au service du public quand il s'agit du citoyen. Il est également vrai qu'il a pas mal plu pendant ce confinement **alors on ouvre le parapluie !**

On pourrait, pour être philosophe, se demander si une vie sans risque est vraiment une vie ou encore imaginer ce qu'elle serait sans la mort. Mais ce qui pourrait être sujet de bac est malvenu cette année sans ce fameux examen⁶².

Peu d'espoir de pouvoir obtenir un peu de lecture dans une bibliothèque avant le mois de juillet bien entamé⁶³.

Enfin, d'ici là, avec un peu d'ironie, on pourrait se demander si l'on peut applaudir les bibliothécaires ?

⁶² Le bac doit faire l'objet du contrôle continue cette année, seuls les candidats qui doivent passer le rattrapage (ceux qui ont obtenu entre 8 et 12 au contrôle continu) auront à passer un petit oral.

⁶³ J'espère avoir pu et pouvoir y suppléer.